

## ACTEURS

**Maître d'ouvrage :** ADEAN  
**Contact :** Virginie Formosa, chargée de mission plan climat  
 Tél. 03 88 07 32 40

**Partenaires :**  
 CNFPT – François Siegel – cadre pédagogique  
 Tél. 03 87 39 97 65 - 06 21 23 17 03



Les communes et communautés de communes d'Alsace du Nord

## DESCRIPTION

### Objectifs :

- ✓ Donner aux collectivités une méthodologie, des repères et des éléments de référence pour s'engager dans une démarche de maîtrise de la demande en énergie.
- ✓ Organiser une formation de proximité, adaptée aux collectivités rurales

### Forme :

Formation de 3 jours (voir programme sur la fiche détaillée)  
 Cible : agents technique, élus en charge des bâtiments  
 Lieu : CAIRE, Haguenau  
 Session mutualisée et accessible à toutes les collectivités d'Alsace du Nord  
 Intervenant 1<sup>ère</sup> session : Luc Thomassey, formateur AFPA, ancien architecte spécialisé en BBC  
 Intervenant 2<sup>e</sup> session : Mauro Rampazzo, chef de projets, Région Alsace agence de Sélestat  
 (recadrage du contenu, développement de la partie pratique)

## BUDGET

Budget CNFPT

## CALENDRIER

Avril-sept 09	Validation de l'intérêt via l'enquête énergie
Automne 2009	Elaboration du contenu
01/12/2009	Présentation aux collectivités (réunion + courrier début janvier)
02/02+16-17/03/10	1 <sup>ère</sup> session
Sept. 2010	2 <sup>ème</sup> session annulée

## INDICATEURS ET RESULTATS

- nombre de personnes ayant effectué la formation : 17 personnes à la première session, 2<sup>ème</sup> session annulée (seulement 3 inscrits).
- taux de satisfaction des participants : participants satisfaits (note 1.4 / 4) mais partie pratique à développer
- mesures de maîtrise de l'énergie effectuées dans les collectivités des personnes formées et si possible évolution de la consommation énergétique de leurs bâtiments : pas d'information

**Constat et évolution :** malgré l'intérêt identifié en amont, il est difficile dans les petites communes de mobiliser du personnel polyvalent pour une formation de 3 jours sur la gestion de l'énergie.

Cet aspect sera traité dorénavant sous 2 autres formes :

- Information des collectivités sur les formations spécifiques Ademe / Energivie (sujet traité assez régulièrement)
- Information / formation des relais climats sur des thématiques ciblées lors d'ateliers